

*Initiatives ministérielles*

ment, quand il s'agit de présenter les projets de loi et de les faire avancer, sont plutôt puérils et ne conviennent guère à des adultes. Le fait que tous les partis se livrent aux mêmes jeux quand ils sont au pouvoir n'est guère consolant.

Il va sans dire que la radiodiffusion influe sur notre vie à tous et qu'elle est extrêmement importante pour le pays. À mon avis, la radiodiffusion est dans les années 90 ce que les chemins de fer étaient au Canada dans les années 80 du siècle précédent. La radiodiffusion fait le lien entre nous, elle nous unit, elle fait de nous une même famille. Du moins elle le devrait.

Elle est importante pour notre démocratie parlementaire et, si cette dernière fonctionne bien, une bonne part du mérite en revient à la radiodiffusion, qui joue un rôle énorme. La radiodiffusion est une institution aussi importante que celle dans laquelle je parle en ce moment. Voilà la cote que je lui attribue. Rien d'étonnant que nous la considérions, avec la presse écrite, comme le quatrième pouvoir.

Elle est aussi importante pour l'unité et l'identité canadiennes. Si notre unité est ténue et plutôt faible, la radiodiffusion en est responsable dans certaine mesure. Si notre identité est floue, la radiodiffusion encore une fois en est partiellement responsable. À mon avis, la radiodiffusion n'a pas toujours brillé au plan de l'unité nationale. Voilà une question dont devrait s'occuper le projet de loi que nous discutons aujourd'hui.

Avant de parler de certaines dispositions du projet de loi, je voudrais faire le point sur la radiodiffusion au Canada. Les statistiques d'écoute sont stupéfiantes. Nos enfants passent plus de temps devant le petit écran que sur les bancs d'école. La télévision est devenue le passe-temps favori de la vaste majorité des Canadiens.

Mais 95 p. 100 d'entre eux écoutent quand même la radio. Plus de la moitié affirment que la radiodiffusion est leur principale source de nouvelles et d'informations. Voilà pourquoi ce projet de loi revêt tant d'importance puisqu'il influera sur la vie quotidienne de pratiquement tous nos concitoyens. Le problème du faible contenu canadien se pose toujours dans le domaine de la radiodiffusion. En fait, 71 p. 100 de tous les programmes télévisés présentés au Canada anglais sont américains. Un tel pourcentage est troublant. Moins de 7 p. 100 des émissions dramatiques offertes en langue anglaise sont cana-

diens, mais nous leur consacrons pourtant la moitié du temps que nous passons devant notre petit écran.

L'érosion du contenu canadien des émissions de télévision ira en s'accroissant car, avec l'évolution technologique, de plus en plus de programmation étrangère entrera au pays via les antennes paraboliques et autres technologies analogues. À mon avis, nous devons, au cours des prochaines années, arrêter une programmation canadienne de qualité, susceptible de freiner cet envahissement par la télévision étrangère.

Je tiens maintenant à parler des failles que je décèle dans ce projet de loi. J'ai parlé tout à l'heure d'unité nationale. Le mandat actuel de Radio-Canada lui commande de favoriser notre unité nationale. Or, le projet de loi ne propose rien en ce sens. Une grave omission que je trouve troublante. Le projet de loi ne parle que de maintien et de valorisation de l'identité nationale et de la souveraineté culturelle. Le mot «unité» est disparu, monsieur le Président, car vous ne le trouverez nulle part dans cette mesure. Voilà une lacune extrêmement grave.

À l'époque de la rédaction de cette loi, il y a vingt ans, une menace très claire pesait sur notre unité nationale. Vous vous souviendrez de cette époque aussi bien que moi, monsieur le Président. Il y avait un malaise généralisé au pays. Le Québec s'était réveillé. La Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme faisait son travail. L'époque était aux gestes passionnés. Les gens se préoccupaient de l'unité nationale. Dans la Loi sur la radiodiffusion adoptée à l'époque, on tenait compte de cet état de choses.

Les Canadiens pensent toujours à l'unité de leur pays. C'est un sujet d'actualité toujours aussi brûlant. En effet, l'Accord du lac Meech suscite des tensions et, comme le premier ministre refuse d'offrir une direction, les difficultés constitutionnelles grandissent.

Je crois qu'en l'absence d'une voix fédéraliste forte, les voix des provinces deviennent plus stridentes, pas le contraire. Prenons le cas du Parti réformiste qui fait beaucoup de bruit en Alberta et les déclarations du chef du Parti québécois au Québec. Au lieu de nous unir pour un Canada fort, nous assistons très souvent à une mêlée où c'est chacun pour soi, une province liguée contre l'autre.

C'est ainsi qu'au milieu de cette discorde inévitable, on a vu le mois dernier un caricaturiste du Québec comparer les Manitobains aux adeptes du Ku Klux Klan. Je regrette de dire que la situation inverse se produit aussi, soit des expressions d'intolérance au Canada dit «anglais» à l'é-